



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

73 | 2016

Énonciation et marques d'oralité dans l'évolution du français

Ponctuation médiévale, pragmatique et énonciation. Lire l'*Ovide moralisé* au XIV^e siècle

Elena Llamas-Pombo



Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition électronique

URL : <http://linx.revues.org/1638>

DOI : 10.4000/linx.1638

ISSN : 2118-9692

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2016

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Elena Llamas-Pombo, « Ponctuation médiévale, pragmatique et énonciation. Lire l'*Ovide moralisé* au XIV^e siècle », *Linx* [En ligne], 73 | 2016, mis en ligne le 01 mars 2017, consulté le 03 novembre 2017.

URL : <http://linx.revues.org/1638> ; DOI : 10.4000/linx.1638

Ponctuation médiévale, pragmatique et énonciation. Lire l'Ovide moralisé au XIV^e siècle

Résumé en français

Cet article met à l'épreuve l'approche pragmatico-énonciative de la ponctuation contemporaine pour l'analyse des signes de ponctuation du français médiéval. L'étude des pratiques graphiques du copiste d'un exemplaire très richement ponctué de l'Ovide moralisé (ms. BNF, fr. 24305) par le moyen des outils de la pragmatique permet d'expliquer la fonction linguistique de certains signes, souvent devenue opaque ou insignifiante pour le lecteur actuel du manuscrit. Nous analysons cinq types d'instructions de lecture : la ponctuation du mot et sa séquenciation ; la ponctuation de l'énoncé par rapport à l'unité de versification ; le traitement graphique donné à et conjonction et connecteur argumentatif ; l'usage du punctus interrogativus comme contribution à l'histoire orthographique du signe d'interrogation en français ; enfin, les marques polyphoniques ou marques du discours dans la ponctuation des voix narratives.

Résumé en anglais

This article aims to examine the pragmatic and enunciative approach of contemporary punctuation for the analysis of punctuation marks in medieval French. Based on the tools of Pragmatics, the study of the scribal writing practices in a richly punctuated copy of the Ovide moralisé (ms. BnF, fr. 24305) allows us to explain the linguistic function of certain marks, which has often become opaque or insignificant for the contemporary reader of the manuscript. We analyse five types of reading instructions: punctuation and word sequencing, the punctuation of an utterance in relation with the unit of versification, the graphic treatment given to et as a conjunction and an argumentative connector, the use of the punctus interrogativus as a contribution to the orthographical history of the interrogation mark in French, and lastly, the polyphony signs or discursive marks in quotation of narrative voices.

1. PONCTUATION, PRAGMATIQUE, ENONCIATION ET ORALITE EN DIACHRONIE¹

1.1. Confluences

La linguistique historique, en adoptant les modèles théoriques et les outils explicatifs de la linguistique pragmatique, a privilégié les marqueurs du discours comme objet de recherche diachronique.

La linguistique synchronique de l'écrit et la graphématique autonome ont mis à l'épreuve, à leur tour, une approche pragmatique et énonciative de la ponctuation contemporaine ; Jacques Anis (1983 : 33) l'envisageait ainsi dans un article programmatique : « l'analyse des graphèmes suprasegmentaux devra intégrer des données syntaxico-syntagmatiques (surtout de surface et énonciatives) ; elle relèvera donc largement du "champ pragmatico-énonciatif" »². Un tel dessein a été accompli dans des travaux consacrés à une explication pragmatique et énonciative de l'usage et du sens des signes de ponctuation (Arrivé, 1988 ; Fayol et Abdi, 1990 ; Boucheron-Pétilion, 2003 ; Rabatel, 2006). À partir de la théorie autonomiste de Jacques Anis (1988), Véronique Dahlet (1998, 2003) a réalisé une description raisonnée de la ponctuation française d'après un modèle systématiquement pragmatico-énonciatif, qu'elle a également appliqué à la langue portugaise (Dahlet, 2002, 2006). Dans la linguistique hispanique, Carolina Figueras (1999a, 1999b, 2001, 2014, 2016) a posé les bases d'une « grammaire de la ponctuation de base pragmatique », au sein de laquelle le sens de chaque signe est conçu comme une instruction de lecture destinée à construire l'interprétation du discours écrit. L'intérêt de telles approches est d'avoir montré que les concepts de la pragmatique et de la linguistique de l'énonciation permettent d'établir une typologie des fonctions de la ponctuation que seules les explications syntaxiques ou « oralistes » ne pouvaient atteindre³.

Nous tenterons de montrer ici que ces mêmes outils conceptuels, appliqués aux signes originaux du français médiéval, sont aptes à redonner du sens à de subtiles distinctions marquées par les scripteurs et probablement reconnues par les lecteurs du Moyen Âge, mais devenues opaques ou insignifiantes pour le lecteur actuel du manuscrit.

À la croisée entre la philologie matérielle et la pragmatique linguistique, la ponctuation médiévale a déjà fait l'objet d'études conçues comme la mise en pratique d'une pragmatique de la page médiévale ou *pragmatics on the page*, approche fondée sur l'application de concepts pragmatiques à l'analyse des manuscrits médiévaux anglais (Carroll et al., 2013, suivant Moore, 2011, Gotti et Maci, 2011, Smith et Kay, 2011). La pragmatique visuelle s'intéresse à tout ce qui sur la page peut apporter un surplus de signification au message linguistique ; si l'apparence de la

¹ Cet article a été réalisé dans le cadre du Projet de recherche FFi2013-41355-P, Marqueurs pragmatiques et oralité en linguistique historique du français, du Ministerio de Economía y Competitividad, Espagne (Plan Estatal i+D+i 2013-16). Nous écrivons conformément aux Rectifications de l'Orthographe française recommandées par l'Académie française (Journal Officiel de la République Française, 06/12/1990) : apparaitre, connait, disparaît, enchaînement, ambigüe, etc.

² Jacques Anis remplace le terme signe de ponctuation par celui de graphème suprasegmental ou par celui de topogramme : a) « Un graphème suprasegmental est un graphème qui, localisé en un point de la chaîne graphique ou s'étendant sur tout un segment, modifie un énoncé ou une partie d'énoncé. Il ne s'agit pas de signes autonomes (ou pleins), mais d'éléments auxiliaires qui facilitent l'encodage et le décodage de l'information, en tant qu'indicateurs de la structure des énoncés et de leur statut énonciatif » (Anis 1983 : 41). b) Le topogramme est un « graphème ponctuo-typographique, qui contribue à la production du sens, en tant qu'organisateur de la séquentialité et indicateur syntagmatique et énonciatif » (Anis, 1998 : 245).

³ Sánchez Iglesias (2013) passe en revue les approches pragmatiques de la ponctuation en italien et en espagnol développées par Conte et Parisi (1979), Simone (1991), Mortara Garavelli (2003) et Figueras (2001).

page contribue intégralement à la construction de sens que réalise le lecteur, la perspective privilégiée par cette démarche est celle de l'expérience physique de la lecture. La « recherche pragma-philologique » tente ainsi de définir des patrons de correspondance entre les fonctions communicatives et les formes visuelles de la page (telles que letrines, paragraphus, points, virgules, marques du nom propre, etc.).

En réalité, dans le domaine des manuscrits français, la codicologie et *l'histoire du livre* nous ont déjà donné des études précieuses et fort exhaustives sur toutes les propriétés communicatives de la page médiévale, même si leurs auteurs n'ont pas invoqué la terminologie pragmatique (cf., notamment, Martin et Vézin, 1990 et Careri et al., 2001). En outre, la perspective de la lecture et du lecteur a toujours été envisagée dès les contributions pionnières à une linguistique de la ponctuation médiévale, bien que celles-ci envisagent la ponctuation surtout comme manifestation de la compétence linguistique, non pas du lecteur, mais du scripteur qui a tracé les signes de ponctuation sur chaque manuscrit. En l'absence de grammaires médiévales explicites sur les langues vernaculaires, l'étude de la ponctuation médiévale promettait, d'après Christiane Marchello-Nizia (1978 : 32) et Claude Buridant (1980a : 16), de mieux nous dévoiler quelles unités distinguaient les lettrés au Moyen Âge, comment concevaient-ils les articulations du discours et l'enchaînement de ses éléments. Cette compétence scripturaire a récemment fait l'objet de descriptions exhaustives dans les recherches où Lavrentiev (2009) et Mazziotta (2007, 2009) ont développé de nouveaux outils conceptuels, aptes à décrire le clivage entre la ponctuation des manuscrits médiévaux et celle des langues standardisées contemporaines.

L'histoire de la ponctuation employée dans la langue française médiévale connaît actuellement un essor remarquable, mais nous constatons toujours que de nombreuses pratiques manuscrites considérées comme irrégulières, arbitraires ou insignifiantes recèlent de principes d'écriture non encore incorporés à l'histoire de la ponctuation française.

Les formules d'Elspeth Kennedy (« le scribe comme éditeur », 1970) ou de Bernard Cerquiglini (« le scribe est toujours peu ou prou un remanieur et sa copie, une version », 1981 : 117) traduisent l'intérêt de la Philologie médiévale pour la singularité de chaque copie de nombreuses traditions textuelles. Marc-René Jung (1996), en l'occurrence, a justement parlé de différentes « éditions manuscrites de l'Ovide moralisé » pour se référer à la collection de codex qui nous ont transmis le remaniement moralisé des *Métamorphoses* d'Ovide.

De telles formules ont été fréquemment convoquées par les auteurs d'études sur les programmes de rubrication et sur les critères de ponctuation des copistes médiévaux⁴. En effet, parmi les variantes graphiques dans la transmission d'un même ouvrage médiéval, celles de la ponctuation sont maintes fois les plus évidentes et les plus divergentes entre différents manuscrits. En réalité, le contexte pré-standardisé des pratiques graphiques médiévales détermine la grande liberté normative qui guide l'emploi des signes de ponctuation. Or, on l'a déjà affirmé avec insistance : l'absence de norme et la variation graphique ne comportent pas nécessairement l'agrammaticalité de telles pratiques. Bien au contraire, certaines distinctions syntaxiques et sémantiques signifiées par la ponctuation peuvent être repérées dans des textes éloignés dans le temps et dans l'espace, dans plusieurs genres textuels et, même, en différentes langues⁵.

1.2. Pragmatique et instructions de lecture

Dans la mesure où la ponctuation incorpore une certaine interprétation ou une « lecture » des segments graphiques de la langue écrite, voire une certaine actualisation des énoncés, son étude

⁴ Nous passons en revue un certain nombre de ces travaux dans Llamas-Pombo (2008 : 150).

⁵ Nous en donnons quelques exemples dans un travail comparé sur des textes latins, français et castillans (Llamas-Pombo, 2016a).

réclame une considération de ses rapports avec la réception des textes : soit avec la lecture silencieuse exclusivement visuelle, soit avec la lecture à haute voix, qui n'en est pas moins toujours préalablement une lecture visuelle. Cette perspective de la lisibilité met en rapport, sur un premier niveau de relations, l'« oralité » et la ponctuation médiévale. Une « oralité » comprise en tant que « canal, support, médium vocal de la langue », conception médiévale de l'oral qui implique une première relation avec l'écriture ; à savoir, la relation maintenue entre les deux codes où peut se réaliser une même langue – l'un graphique, l'autre sonore –.

Une idée reçue revient souvent encore dans les études contemporaines sur la ponctuation, d'après laquelle la ponctuation du Moyen Âge serait essentiellement rythmique ou respiratoire, selon un système de notation du suprasegmental. D'après ce leitmotiv : « les signes médiévaux obéissaient aux besoins de la déclamation », « les textes étaient marqués par des signes destinés à la lecture à haute voix » (Figueras, 2001 : 18) et « la ponctuation de l'imprimé reste subordonnée à la lecture à haute voix » (Dahlet, 2003 : 11). Les observations des paléographes sur le rapport entre éléments rythmiques de la période et les signes de ponctuation du latin ont été appliquées avec une valeur générale à tous textes et époques⁶ ; l'on simplifie ainsi l'histoire de la ponctuation comme un passage progressif de la notation prosodique à la notation de la grammaire et des unités logiques.

À notre sens, il faut tout d'abord distinguer entre la théorie latine transmise sans interruption depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance et les pratiques médiévales en langues vernaculaires, car la ponctuation des chartes ou des romans médiévaux en vers ne répond à aucune règle explicitement énoncée dans la théorie des *positurae*. Si nous analysons de près les pratiques vernaculaires, nous pouvons déceler des usages autonomes de signes : une ponctuation pour l'œil, marquant des distinctions syntaxiques, voire pragmatiques, qui ne représentent ni pauses ni éléments suprasegmentaux.

Parallèlement, l'évolution des idées elles-mêmes sur la ponctuation ne se laisse pas ramener à cette mutation progressive entre la notation de la prosodie et celle de la syntaxe. Par exemple, dans l'historiographie linguistique de la langue anglaise, Bruthiaux (1993 : 35) relève aussi bien des auteurs qui expliquent au XVI^e siècle la dimension structurelle de la ponctuation que des auteurs tardifs qui continuent à invoquer sa dimension prosodique. Dans l'historiographie linguistique du français, jusqu'à une date récente, de nombreux travaux sur la ponctuation invoquaient de façon rituelle ce que Boucheron-Pétillon (2003 : 24) appelle ouvertement *le mythe de l'oral*, en vertu duquel « l'origine et la raison d'être de ces signes, c'est la respiration, le souffle »⁷.

Ce *mythe de l'oral* est démenti dans la ponctuation médiévale, tout d'abord, par l'histoire de la lecture. Une rupture phénoménologique s'est produite au XII^e siècle, dans le passage d'un mode monastique à un mode scolastique d'alphabétisation et de lecture ; un tour visuel qui – comme l'a sagacement étudié Ivan Illic (1990 : 105, 116, 142) – ne peut pas être réduit « au simple passage du rapport sonore au rapport silencieux avec la page ». Une révolution scribale a créé l'objet texte, un objet « planant à la surface du livre », « qui prend son essor vers une existence autonome ». « Les figures qui apparaissent sur les pages sont désormais moins des rappels de modèles sonores que les symboles visuels de concepts » (ibid. : 116). Une telle conception de l'écrit nous semble répondre également aux usages de la ponctuation dès le XII^e siècle. Nous savons qu'un tiers des signes de la ponctuation actuelle n'ont pas de correspondance prosodique (Védénina, 1989 : 137-141) ; de façon analogue, les textes médiévaux présentent des usages autonomes, qui démentent la prétendue *notation de l'oralité* qui leur est souvent attribuée.

⁶ Plusieurs citations sur le caractère respiratoire et rythmique de la ponctuation médiévale sont mentionnées dans Llamas-Pombo (2007 : 27).

⁷ L'introduction aux théories de la ponctuation de Boucheron-Pétillon (2003) évalue de façon affinée, dans l'histoire de la grammaire et de la lexicographie françaises, cette tension irrésolue entre l'oral et les articulations syntactico-sémantiques. Cf., aussi, Anis (2004 : 5-6).

Nous partons de la constatation que l'écriture n'est pas un simple calque graphique de la parole orale, qu'elle constitue « une analyse linguistique à des degrés divers de conscience » (selon la formule de Claude Hagège, 1986 : 102) et que la ponctuation elle-même visualise des analyses linguistiques reflétant la compétence langagière du scripteur.

La pragmatique de la ponctuation actuelle est fondée sur l'analogie entre les fonctions développées par les marqueurs du discours et celles des signes graphiques non alphabétiques. Figueras (1999a, 1999b, 2001, 2014), par exemple, conçoit la ponctuation comme un système d'instructions de décodage et de lecture qui permettent de construire une interprétation efficace du discours écrit. Une interprétation qui relève, premièrement, de la démarcation des unités du discours (elle répond donc à des « instructions de structure ») et, deuxièmement, de fonctions de modélisation codées dans le système de ponctuation.

Les théoriciens médiévaux de la lecture ont défini la ponctuation dans des termes analogues de « construction du sens dans la lecture ». Nous tenons à rappeler la définition de la ponctuation donnée par Hugues de Saint Victor au XII^e siècle, qui n'est point basée sur une quelconque notation de la voix ou de la prosodie, mais sur la discrimination visuelle du sens des énoncés que favorisent les signes bien placés sur la chaîne écrite.

Positura est figura, posita in serie lectionis, ad distinguendos sensus [...] que, dum ordine suo apponitur, sensum nobis lectionis dilucidat. Hugonis de Sancto Victore. De grammatica, l. 1475, éd. Hubert, 1970 : 105).

[« Le signe de ponctuation est une figure située dans le discours destiné à être lu pour distinguer les différents sens ; s'il se trouve à la bonne place, il éclaire pour nous le sens de ce que nous lisons ». La traduction est nôtre].

On peut donc concevoir de façon générale la ponctuation médiévale sous une perspective pragmatique comme un ensemble de systèmes d'« instructions de lecture ». En fait, « marquage des unités de lecture » est justement le terme employé par Christiane Marchello-Nizia (1978), lorsqu'elle a posé les bases d'une linguistique de la ponctuation médiévale comme étude de la compétence grammaticale des scripteurs. Les approches de la ponctuation médiévale s'avèrent ainsi, à notre avis, complémentaires. Et nous ne pouvons oublier que, sur certaines pages médiévales, une partie des signes de ponctuation peuvent aussi répondre, plutôt qu'à une instruction de lecture pour la réception du manuscrit, à un acte de copie, où le signe marque un segment, une portion de texte visualisé et copié par le scripteur dans le processus de transfert d'un modèle à une nouvelle version. Enfin, l'acte matériel de la manuscriture comme édition des textes demeure également explicite dans la présence des *notae sententiarum*, les signes du métalangage entre les différents individus intervenus dans la production du livre⁸, ou bien les signes paragraphiques destinés aux futurs lecteurs.

2. LIRE L'OVIDE MORALISÉ AU XIV^e SIÈCLE. LE MS. BNF, FR. 24305

Quelles instructions de lecture offrait la ponctuation des textes en vers aux lecteurs médiévaux ? Quelles traces pouvons-nous déceler de la compréhension sémantique et syntaxique des textes que possédaient leurs scripteurs ? Une copie très richement ponctuée de l'Ovide moralisé⁹, datée de 1356 et conservée sous la cote BnF, français 24305, nous permettra de répondre à ces questions¹⁰. Si

⁸ C'est le cas, par exemple, de la double virgule ou double barre oblique </> comme appel de copiste au rubricateur pour l'introduction de paragraphus ou pied de-mouche (exemples dans Llamas-Pombo, 2015 : 220).

⁹ Ovide moralisé, par Chrétien Legouais, Bibliothèque nationale de France, ms. Français 24305, <gallica.bnf.fr

¹⁰ L'Ovide moralisé connaît de nos jours un intérêt remarquable de la part des médiévistes ; en témoignent le nombre d'études récemment consacrées à son étude et, surtout, l'élaboration en cours d'une nouvelle édition, réalisée par une équipe multidisciplinaire dirigée par Possamai-Pérez, qui a déjà offert au médiévisme les premiers résultats de

les manuscrits médiévaux des textes en vers sont habituellement peu ponctués ou simplement marqués par une signalisation minimale, nous pouvons également découvrir, à l'intérieur de certaines traditions manuscrites, des copies exceptionnellement ponctuées, qui soulignent l'importance de la ponctuation des textes en vers pour une histoire de la ponctuation syntaxique et énonciative du français médiéval¹¹.

2. 1. Signes de séquence ou signes syntagmatiques

Le signe de ponctuation ou topogramme contribue à la production du sens dans une première fonction d'« organisation de la séquentialité » (Anis, 1988 : 245). Nous distinguons ainsi, premièrement, les signes syntagmatiques (terminologie d'Anis) ou signes de séquence (terminologie de Dahlet, 2003 : 25). Ces organisateurs de séquentialité peuvent porter sur les trois niveaux des unités d'écriture : le niveau du mot, le niveau de la phrase ou niveau syntaxique de l'énoncé et le niveau métaphrastique¹².

La valeur pragmatique des topogrammes réside dans leur capacité à fournir des instructions de lecture ; or ces instructions ne portent pas, en principe, sur la signification mais sur la simple *structuration de l'information*.

2.1.1. Instructions de lecture et ponctuation du mot : la virgula de séquenciation

Si l'écriture « matérialise une analyse linguistique à divers degrés de conscience », le blanc de séparation des mots — signe « le plus primitif et essentiel de tous », selon l'expression de Catach (1980 : 18) — a permis de visualiser une analyse de la première articulation du système abstrait qu'est la langue et, par là, l'individualité du mot.

La ponctuation peut servir de renfort du blanc, en tant que signe de séparation des mots, lorsqu'une espace ne semble pas suffisante pour une bonne lisibilité de la séquence graphique. La virgula < / > est employée dans notre manuscrit en fonction de séquenciation des mots dans deux contextes :

a) Elle permet de distinguer deux homonymes, dans les cas exceptionnels où ils apparaissent simultanément¹³ :

ce grand projet philologique. Cf. Mora, Possamai-Pérez, Städler, Trachsler (2011) et Cavagna, Gaggero, Greub (2014).

¹¹ Dans un travail antérieur (Llamas-Pombo, 1996a, 1996b, 2001), nous avons décrit la ponctuation de deux fragments du codex BnF, fr. 24305, correspondant aux récits de Piramus et Tisbé (fols. 96r-101v) et de Philomena (fols. 189v-199v), où le dialogue est quantitativement aussi important que la narration. Dans cet article, nous décrirons la ponctuation du Livre I de l'Ovide moralisé, où prédomine la narration (fols. 1-36v).

¹² La terminologie de ces trois niveaux remonte à Tournier (1980). Nous ne nous arrêtons pas sur la pertinence de la notion de ponctuation du mot, largement argumentée par de nombreux spécialistes : cf. Tournier (1980 : 37), Catach (1980, 1994 : 7-8), Védénina (1989), Polo (1990 : 77), Contreras (1994 : 134, 165), Dahlet (2003 : 24) Llamas-Pombo (2008 : 134). On peut utiliser le terme de ponctuation de phrase par commodité, afin d'adopter une terminologie commune à toutes les périodes de la langue, bien que le terme phrase soit actuellement considéré anachronique dans son application à la syntaxe du français médiéval. Suivant la recommandation de Marchello-Nizia (2012), au lieu de ponctuation de phrase, nous parlerons ici de *ponctuation de l'énoncé* pour référer à la « structure syntaxique de l'énoncé écrit » dans le manuscrit médiéval : syntaxe de la proposition, ordre de ses composants et bornes de chaque énoncé. Enfin, nous considérons que les signes de séquence appartiennent aussi bien à la ponctuation du mot qu'à la ponctuation de la phrase, même si Dahlet (2003) les range exclusivement sous le niveau phrastique.

¹³ Critères d'édition des exemples : a) Etant donné la finalité graphématique de cet article, nous avons pris l'option d'une transcription diplomatique qui tente de concilier la lisibilité des données avec la fidélité à la graphie manuscrite. Ainsi, nous adoptons, d'une part, les caractères alphabétiques normalisés et nous développons les abréviations, tout en soulignant par l'italique les caractères ajoutés par nous. Mais nous conservons, d'autre part, l'alternance des formes <u> / <v> du manuscrit, parce qu'elle détermine, précisément, l'emploi d'autres marques discriminantes telles que l'opposition virgula / point. Dans le but de présenter fidèlement les conditions de lecture du système graphique du français au XIV^e siècle, nous respectons, outre la ponctuation originale, l'absence des graphèmes consonantiques <j> et <ç>, l'inexistence d'accents, trémas et apostrophes, ainsi que l'alternance majuscule / minuscule.

(1)	iv, 896	Fuit li / li sans pert la coulour	(fol. 100rb)	<i>Fuit li li sans et la coulour</i> (éd. Boer, 1915)
(2)	iv, 1052	Fuit li / li sangs / si est pasmee	(fol. 101ra)	<i>Fuit li li sans, si s'est pasmee</i>
(3)	vi, 2392	Plus en scot uoir / uoire .x. tans	(fol. 190vb)	<i>Plus an sot voire voir dis tanz.</i>

b) Elle souligne la segmentation de la conjonction de coordination u, du pronom ou adverbe relatif à sens locatif u, de l'adverbe interrogatif u et de l'article masculin cas régime contracté avec la préposition en, systématiquement graphiés tous les cinq <v> dans le manuscrit :

[<v>, pronom relatif]

(4)	i, 157	V / tout estoit en discordance	(fol. 7ra)	<i>Ou toute estoit en discordance</i>
(5)	i, 315	Forgiet / cils v / tous biens habonde	(fol. 8rb)	<i>Forgié, cil ou touz biens habonde</i>
(6)	i, 449	La mue na riens v / penser	(fol. 9rb)	<i>La mue n'a riens ou penser</i>

[<v>, article contracté, en le]

(7)	i, 364	Si assist les angles v / ciel	(fol. 8vb)	<i>S'ordena les angles ou ciel,</i>
(8)	i, 366	V / tenebrous infer cheirent	(fol. 8vb)	<i>Ou tenebrous enfer cheïrent :</i>
(9)	i, 393	Mist v / ciel .ij. grans luminaires	(fol. 8vb)	<i>Mist ou ciel deus grans luminaires,</i>

[<v>, conjonction de coordination]

(10)	i, 62	Que se ie mespreng a escrire V / a dire que ne doie	(fol. 6rb)	<i>Que, se je mespreng a escrire Ou a dire que je ne doie,</i>
(11)	iv, 396	V / par engien / v par desroi	(fol. 97rb)	<i>Ou par enging ou par desroi</i>

[<v>, connecteur ou]

(12)	i, 320	V / la terre qui freschement Ot este du ciel departie Retenoit aucune partie De la celestial semence	(fol. 8rb)	<i>Ou la terre, qui freschement Ot esté du ciel departie, Retenoit aucune partie De la celestial semance</i>
------	--------	---	------------	--

[<v>, adverbe interrogatif]

(13)	iv, 478	V / as tu pris icest pense	(fol. 97vb)	<i>Ou as tu pris icest pensé ?</i>
(14)	vi, 3038	V / sont li dieu / u est la fois	(fol. 195rb)	<i>Ou sont li deu ? Ou est la foiz ?</i>
(15)	vi, 3040	V / sont les larmes que ie vi	(fol. 195rb)	<i>Ou sont les lermes que je vi [...] ?</i>
(16a)	vi, 3112	V / est ma sours / pour coi ne vient	(fol. 195vb)	— « <i>Ou est ma suer ? Por quoi ne vient ?</i>

L'adverbe interrogatif u est noté très exceptionnellement par l'allographe <u> dans le manuscrit ; la ponctuation ne semble alors plus nécessaire (exemples 16b et 16c) :

(16b)	vi, 3119	Dites moi u laues laissie	(fol. 195vb)	<i>Dites moi ou l'avez leissiee. » —</i>
(16c)	i, 297	Dieus mist signes u firmament [...]	(fol. 8rb)	<i>Dieus mist signes ou firmament,</i>

L'usage généralisé de la virgula après le mot u graphié <v> semble rappeler le statut graphémique de cette lettre, probablement afin de le distinguer de sa valeur numérique, marquée habituellement au Moyen Âge par un point ouvrant et un point fermant du type <.v.>, équivalant à cinq. Le point ouvrant-fermant appartient ainsi au plan de la ponctuation du mot, lorsqu'il marque le passage du code graphémique au code numérique d'un même signe alphabétique. Nous considérons que la séquence du type <.ij.> (« trois »), bien que représentant un chiffre, ne constitue pas moins la notation d'un mot. Comparons les exemples (17) et (18) aux occurrences antérieures :

b) Nous avons souligné par le gras un nombre réduit de mots, afin de rendre plus claires certaines de nos explications.

c) La numérotation des livres (I, IV, VI...) et des vers (896, 1052...) de l'Ovide moralisé correspond à l'édition de Boer (1915), que nous citerons toujours à droite de notre transcription du manuscrit.

d) Afin de conserver les allographes médiévaux des signes de ponctuation, nous utilisons, dans cet article, le terme latino-médiéval virgula pour désigner le signe de ponctuation qui adopte la forme d'une barre oblique </>, forme différente de celle qui prend la virgule moderne <,>.

(17) l, 243	El ciel a ·v· zones assises	(fol. 7vb)	<i>Ou ciel a cinq zones assises</i>
(18) l, 247	·V· en remist el terre : a destre	(fol. 7vb)	<i>Cinq en remist en terre : a destre</i>

On peut se douter des possibilités réelles d’ambiguïté dans la lecture de (1) à (12) ou de confusion du mot u avec un chiffre ; notamment, dans les cas d’interrogations directes (13 à 16a) où l’inversion du sujet et parfois le punctus interrogativus sont suffisants à déterminer la lecture d’un adverbe et non pas du chiffre « cinq ». En effet, la ponctuation est parfois redondante par rapport aux éléments proprement linguistiques ; par exemple, dans l’énoncé écrit *qu’est-ce que tu fais ?*, le signe de ponctuation redouble la valeur d’interrogation de la formule initiale.

La virgula de séquenciation, redondante par rapport à l’espace blanc, témoigne de l’effort de lisibilité de la part du scribe, ainsi que de sa compréhension et de son analyse linguistique du texte pendant l’activité de copie. Cette ponctuation répond, en outre, à des lois qui régissent les occurrences et la combinatoire des signes dans le texte écrit, lois qui ont été bien décrites pour la ponctuation actuelle. Dans l’orthographe du français contemporain, « certains signes sont absorbés par d’autres quand ils sont contigus », d’après un principe d’exclusion et d’absorption : lorsque « certains ponctuels s’excluent mutuellement [...] un seul ponctuel est réalisé et une seule fois » (Tournier, 1980 : 39). Par exemple, le point final <.> disparaît au profit de <!> et de <?> en fin d’énoncé : Compère Beausoleil ! Ô compere, tu es là ? (Dahlet, 2003 : 26-27). Dans notre manuscrit, une *loi d’exclusion* analogue régit l’usage de la virgula : en fonction de séquenciation, elle est placée à droite du mot u ; mais, lorsque ce même signe est déjà employé à valeur syntaxique pour distinguer les deux membres d’un vers, placé ainsi à gauche du mot u, cette valeur l’emporte, tout en excluant la présence à droite de la virgula séquentielle. On peut le constater dans les occurrences (14) et (19) :

(19) [<v>, conjonction de coordination]			
l, 3464	En cesti bos / v en cel lui	(fol. 30vb)	<i>En cestui bois ou en celui.</i>

Les lois graphiques qui régissent l’usage de la virgula contribuent à la visibilité du contour d’un mot, mais ne semblent pas répondre à la notation d’une quelconque pause et encore moins à un arrêt respiratoire. Serait-il logique de faire une pause après u dans les vers octosyllabiques (7), (8) ou (12) ? Il nous paraît évident que la virgula de séquenciation est une ponctuation pour l’œil, un signe propre à l’autonomie fonctionnelle de la langue écrite.

2.1.2. Instructions de lecture et ponctuation de l’énoncé : le signe d’interversion

Le *signe double d’interversion* <”> (double parce qu’il est ouvrant-fermant) concerne formellement la ponctuation du mot : ce sont des diacritiques suscrits à un seul mot ou à tout un syntagme, comme le montre l’occurrence suivante, qui comporte une instruction de lecture relative à la structure de la séquence écrite : « il ne faut pas lire a ciaux plaire mais plaire a ciaux ».

(20) l, 57	Pour plus à ciaux plaire qui l’orront	(fol. 6rb)	<i>Pour plus plaire a ceulz qui l’orront</i>
------------	---------------------------------------	------------	--

Or, si la portée d’un signe de ponctuation est déterminée par l’extension du segment affecté par tel signe (Anis, 1988 : 121 ; Dahlet, 2003 : 28), la marque double d’interversion possède aussi une portée « phrastique » dans la lecture de l’énoncé. Son statut de topogramme ou de signe de ponctuation à part entière reste ainsi établi, bien que pour son origine ce signe puisse être rangé parmi les notae sententiarum ou signes de notation et d’établissement des textes, étant donné qu’il répond à l’émendation d’un lapsus de copie. Même s’il n’apparaît qu’exceptionnellement, son

usage traditionnel dans les langues médiévales assure que tout lecteur de manuscrits comprenait au Moyen Âge la consigne d'interversion.

2.1.3. Instructions de lecture et ponctuation de l'énoncé : la virgula de rejet

L'une des ponctuations les plus habituelles dans les manuscrits du vers peu ponctués est celle de l'enjambement entre deux unités rythmiques, c'est-à-dire lorsque la structure syntaxique d'un premier vers déborde l'unité de versification de telle façon que le sens de ce premier vers ne se précise qu'au suivant. Si le rejet est l'élément en début de vers qui termine le sens du vers précédent, la virgula est le signe qui marque ce décalage syntagmatique, mais non de façon généralisée et exhaustive : si dans certains enjambements, la séparation du verbe et du sujet est marquée (21, 22), d'autres enjambements de même structure restent sans ponctuation (23).

(21)	l, 255	Sour ces choses fist assegier Dieus / lair qui plus estoit legier	(fol. 7vb)	<i>Sur ces choses fist assegier. Dieus l'air, qui plus estoit legier.</i>
(22)	l, 23	Et ia soit che quen mi nait mie plus sens / ne plus philosophie	(fol. 6ra)	<i>Et ja soit ce qu'en moi n'ait mie. Plus sens ne plus philosophie</i>
(23)	l, 203	¶ A ce ueoir nous auisa Ouides qui loef deuisa	(fol. 7va)	<i>A ce veoir nous avisa Ouides, qui l'oeuf devisa.</i>

Quels sont les facteurs déterminant la ponctuation du rejet ?

a) Si la virgula séquentielle est le signe syntaxique par excellence dans la norme contemporaine, le plus constructeur de la syntaxe, et dans la successivité et dans la hiérarchisation, la virgula dans notre manuscrit est aussi la ponctuation la plus employée en tant que signe relationnel *d'étagement* ; à savoir, le signe qui « place un ou plusieurs segments en attente, du fait de la non clôture du sens ». Elle détache un segment « qui reporte la clôture syntaxico-sémantique » (Dahlet, (2003:77).

Lorsque, après un rejet, c'est toute une proposition qui est placée en attente, la ponctuation apparaît donc dans une majorité des cas ; ce sont la subordination et la coordination de propositions qui favorisent le marquage graphique. Et cette structuration visuelle de la syntaxe correspondrait aux pauses et aux articulations prosodiques nécessaires dans une lecture oralisée. Restent ainsi détachées les subordonnées relatives explicatives (24, 25, 27, 28), les subordonnées de cause (29) et les subordonnées principales (30).

b) Deuxièmement, c'est après un rejet que la virgula apparaît majoritairement en milieu du vers lorsqu'elle est *signe relationnel d'identité*, c'est-à-dire, « quand elle borne des segments de fonction équivalente ». Voir, par exemple, (31).

(24) l, 37	Des le premier commencement Du mond iusqua l'auenement Du fil dieu / qui pour nous conquerre (fol. 6rb)	<i>Des le premier comencement Du mont jusqu'a l'avenement Jhesu Christ, qui por nous requerre</i>
(25) l, 270	Bise deuers Septentrion Li frois / qui les ruissiaux essuie	<i>Bise devers septentrion, Li frois, qui les ruissiaux essuie.</i>
(26) l, 272	Auster qui amaine la pluie Vente encontre deuers midi (fol. 8ra)	<i>Auster, qui amaine la pluie, Vente en contre devers midi.</i>
(27) iv, 602	En tantes guises le destraint Amours / qui toutes choses vaint (fol. 98va)	<i>En tantes guises la destraint Amours, qui toutes choses vaint.</i>
(28) iv, 888	Quand vns lions de la montaigne Qui ot occis vne compaigne De bestes / vint par mi les pres (fol. 100ra)	<i>Quant uns lions de la montagne, Qui ot ocis une compaigne De bestes, vint parmi les prez.</i>
(29) l, 47	Ne puis point faire mention De cascune exposition Des fables . car trop y metroie Et les auditeurs greueroie (fol. 6rb)	<i>Ne puis pas faire mencion De chascune exposicion Des fables, quar trop i metroie, Et les auditors greveroie :</i>
(30) l, 84	Car aincois que li creatours Creast le mond / il nert encors Ne ne pooit estre nuls corps (fol. 6va)	<i>Quar, ançois que li Creatours Creast le monde, il n'ert encors Ne ne pooit estre nul cors</i>
(31) l, 314	Se cils ouuriers qui tout auoit Forgiet / cils v / tous biens habonde (fol. 8rb)	<i>Se cil Ouvriers qui tout avoit Forgié, cil ou touz biens habonde</i>

La grande différence entre la ponctuation normalisée contemporaine et les pratiques médiévales qu'illustre parfaitement le copiste de ce manuscrit réside dans le fait que la nôtre est intensive et systématique, c'est-à-dire appliquée d'après un moule fixe et obligatoire dans un certain nombre de structures réglées. En revanche, la ponctuation médiévale suit un principe de *distinctio* : aucune règle ne l'impose ; c'est au scripteur que revient l'intuition des contextes où la distinction est utile pour la lecture ou pour la compréhension linguistique du texte qu'il copie. Par exemple : absence de ponctuation syntaxique en fin de vers, car le blanc distingue suffisamment une structure pour la vue ; absence de virgula obligatoire devant les relatives explicatives (exemple 26), réapparition de la virgula, seulement lorsque c'est un rejet qui réclame la notation d'une frontière syntaxique (exemples 24 et 25).

2.1.4. Instructions de lecture et ponctuation de l'énoncé : signes relationnels d'identité

a) Signes relationnels d'identité

Comme il vient d'être dit, la virgula est utilisée majoritairement en milieu du vers en tant que *signe relationnel d'identité*, dès que deux segments de fonction équivalente apparaissent dans la chaîne écrite. Le signe relationnel se trouve habituellement en correspondance avec les pauses ou les inflexions prosodiques que demanderait une lecture à haute voix des vers, dans les cas suivants :

a.a) Le parallélisme et l'apposition asyndétiques sont systématiquement marqués (occurrences 32 à 36), même lorsque les termes de même rang sont synonymes ou quasi-synonymes, comme dans (37).

(32) l, 113	Dune maieste / dune essence (fol. 6vb)	<i>D'une maiesté, d'une essence,</i>
(33) l, 147	Auant la mer / auant la terre (fol. 7ra)	<i>— Avant la mer, avant la terre</i>
(34) l, 211	Le moef / laubun / le pellete (fol. 7va)	<i>Le moieuf, l'aubun, la pelete,</i>
(35) l, 485	De hiaume / dauberc / ne despee (fol. 9va)	<i>D'iaume ne d'aubers ne d'espee</i>
(36) l, 492	Les boutons / les freses mengoient (fol. 9va)	<i>Les boutons, les freses mengoient,</i>
(37) l, 156	Sans art / sans devise et sans fourme (fol. 7ra)	<i>Sans art, sans devise et sans forme,</i>
(38) l, 3593	Las dolens / las chetis se claime (fol. 31vb)	<i>Las chetif, las dolens se claime,</i>
(39) l, 2003	Homme ne femme / foible / v fort (fol. 20 vb)	<i>Home ne feme, foible ou fort,</i>

a.b) Ce parallélisme concerne non seulement des syntagmes nominaux apposés, mais aussi des propositions juxtaposées (40 et 41) :

(40) iv, 382	Tous tamps ai doel / ioie noient	(fol. 97rb)	<i>Tous tens ai duel, joie noient,</i>
(41) vi, 2857	Tant ont parle / tant ont veilliet	(fol. 194ra)	<i>Tant ont parlé, tant ont veillié</i>

a.c) Mais la relation d'identité marquée par excellence est la coordination de segments de même rang syntaxique par le moyen des conjonctions *et*, *ne*, *u* ; notamment, dans les schémas polysyndétiques en chaîne ouverte du type (a et b et c).

(42) vi, 2348	Ne li homer / ne li caton	(fol. 190va)	<i>Ne la Omer ne la Caton,</i>
(43) iv, 396	V / par engien / v par desroi	(fol. 97rb)	<i>Ou par enging ou par desroi,</i>
(44) i, 1659	Et par iaus ordene et devise		<i>Et par eulz ordene et devise</i>
	Ses iugemens / <i>et</i> sa iustice	(fol. 18rb)	<i>Ses jugemens et sa justise.</i>
(45) i, 3231	Rois du ciel / de terre / <i>et</i> de mer		<i>Rois dou ciel, de terre et de mer</i>
	Et rois dinfer / peut tant amer	(fol. 29rb)	<i>Et rois d'enfer, pot tant amer</i>

a.d) Le schéma (a et b) : lorsque *et* fonctionne comme simple conjonction de coordination avec son sens primaire d'« addition », le scripteur établit une distinction entre binômes ponctués et binômes non ponctués qui répond, sinon à une loi fixe, au moins à une tendance assez régulière. Un critère inexistant dans notre norme contemporaine de ponctuation, mais très répandu pourtant au Moyen Âge dans différentes typologies textuelles. Nous adoptons le classement de Claude Buridant (1980a), dans son travail sur la ponctuation du strument et dans des chroniques françaises en prose de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle, car la typologie que présentent ces chroniques n'est pas très différente de celle que présente notre manuscrit de l'Ovide moralisé.

L'alternance entre présence ou absence de ponctuation dans les binômes ne répond point à une différence prosodique ni à une quelconque opposition pause/absence de pause. Il s'agit d'une distinction établie exclusivement pour l'œil et fondée sur un critère sémantique : lorsqu'il existe une forte identité entre les termes d'un schéma (a et b), la ponctuation n'est pas employée.

Le schéma (a et b) et le couple de synonymes : la bipolarité, sauf en série énumérative, répugne à la ponctuation. Les termes réunis par la coordination (a et b) ne sont pas ponctués s'ils sont des couples de synonymes ou quasi-synonymes ; c'est ce que Buridant appelle binôme (1980a : 33, 1980b) : une « séquence de deux synonymes appartenant à la même catégorie grammaticale et placés sur le même plan de hiérarchie syntaxique ». La forte cohésion du couple semble exclure le signe de ponctuation ; le cas prototypique en est celui des binômes qui tendent à la fixation formulaire du type dolente et correciée (formule employée, par exemple, par Chrétien de Troyes).

(46)	Molt y fist de hardement et de proeschies	(Robert de Clari, <i>La conquête de Constantinople</i> , ms. B.R. Copenhague, fol. 101rb, cit. Buridant 1980a : 33).
(47) i, 75	Lauteur espondre <i>et</i> declairier	(fol. 6va) <i>L'autour espondre et declairier</i>
(48) i, 77	De l'auteur reprendre <i>et</i> desdire	(fol. 6va) <i>De l'autour reprendre et desdire,</i>
(49) i, 148	Et le ciel qui tout coeure <i>et</i> serre	(fol. 7ra) <i>Et le ciel, qui tout cuevre et serre,</i>
(50) i, 206	Tel quil le nous monstre <i>et</i> declaire	(fol. 7va) <i>Tel, qui le nous monstre et desclairer</i>
(51) i, 264	Et la gelee forte <i>et</i> dure	(fol. 7vb) <i>Et la gelee fort et dure,</i>
(52) i, 369	Et la terre vaine <i>et</i> Vuide iere	(fol. 8va) <i>Et la terre vaine et vide iere,</i>
(53) i, 1659	Et par iaus ordene <i>et</i> devise	(fol. 18va) <i>Et par eulz ordene et devise</i>
(54) i, 1672	Si com il est oes <i>et</i> mestiers	(fol. 18va) <i>Si com il est drois et mestiers.</i>
	[« Ainsi qu'il le faut et qu'il en est besoin »]	

L'absence de ponctuation entre synonymes coordonnés se maintient même dans la structure syntaxique des coordinations binaires en hyperbate, propre à l'ancien français¹⁴ :

¹⁴ Les coordinations binaires en hyperbate constituent, d'après Nordahl (1990), un type particulier de la figure rhétorique de l'hyperbate : deux adjectifs ou deux syntagmes ou deux objets directs ou indirects sont disposés symétriquement autour d'un axe médian. Dans le type *Joie mainent et grand baudor*, autour de l'axe médian (*maintent*) se placent à gauche l'objet direct *joie*, à droite l'objet direct *grand baudor*. Exemples : *Mais pesance ai et grand dolor* (Thomas, Douce, 147). *Les oilz li baise et la face* (Lais, Eliduc, 937).

(55)	1, 260	Et tonnoirres dont esmeues Sont souvent gens et effraees	(fol. 7vb)	<i>Et tonnoirres, dont esmeües</i> <i>Sont souvent gent et effraees.</i>
------	--------	---	------------	---

Si dans certains binômes synonymiques la ponctuation réapparaît exceptionnellement, c'est parce qu'une raison de lisibilité basée sur la métrique orale justifie l'émergence de la virgula. Dans l'exemple (56), une lecture avec élision de la voyelle finale <e> du mot offices donnerait lieu à un vers faux de sept syllabes : [1]leurs [2]o [3] ffi [4] **cet** [5]leurs [6]me [7]tiers. À l'opposé, la virgula sépare pour l'œil les deux <e>, afin d'éviter l'élision et de construire ainsi un octosyllabe : [1]leurs [2]o [3]ffi [4] **ces** [5] **et** [6]leurs [7]me [8]tiers

(56)	1, 1671	Leurs offices / <i>et</i> leurs mestiers Si com il est oes <i>et</i> mestiers	(fol. 18va)	<i>Lor offies et lor mestiers,</i> <i>Si com il est drois et mestiers.</i>
------	---------	--	-------------	---

Le schéma (a et b) et le couple d'antithétiques : les termes réunis par le schéma (a et b) ne sont pas ponctués s'ils sont des *couples d'antithétiques qui énoncent une totalité* du type de riches et de povres (Buridant, 1980a : 33).

Le schéma (a et b) et les procès complémentaires : les termes réunis par le schéma (a et b) ne sont non plus ponctués s'ils constituent des tandems de procès complémentaires, c'est-à-dire des procès qui ont tendance à être exprimés en duos dans des situations types (prendre et détruire, partir et venir, prendre un message et envoyer, etc.), ou bien des termes ou des objets associés, des qualités complémentaires d'un objet, etc. Dans notre manuscrit : nuit et jour ; mer et terre ; maintenant et toujours (exprimant une totalité), fleuves et lacs (exprimant des réalités complémentaires), etc.

[Expression d'une totalité chronologique : à noter l'absence de ponctuation dans l'édition de Boer]

(57)	1, 144	Car les .iij. vn seul dieu faisoient Et font ore <i>et</i> tous iours feront	(fol. 7ra)	<i>Quar les trois un seul Dieu fesoient,</i> <i>Que font ore et toujours feront</i>
------	--------	---	------------	--

[Réalités complémentaires exprimant une totalité]

(58)	1, 192	Et de legierete ensamble Plus que mers <i>et</i> terre ne font	(7rb)	<i>Et de legiereté ensamble,</i> <i>Plus que la terre et mer ne font.</i>
(59)	1, 222	Lair moiste sour terre <i>et</i> sour mer	(7va)	<i>L'air moiste sor terre et sor mer.</i>
(60)	1, 343	A ins que dieus feist mer <i>et</i> terre	(8va)	<i>Ains que Dieux feïst mer ne terre</i>
(61)	1, 362	Au premier crea ciel <i>et</i> terre	(8va)	<i>Au premier crea ciel et terre</i>

[Procès complémentaires]

(62)	1, 318	Li ot de diuine semence Donnee fourme <i>et</i> creement	(8rb)	<i>Li ot de devine semance</i> <i>Donnee forme et criement.</i>
(63)	1, 259	Illeuc mist nublesces <i>et</i> nues	(7vb)	<i>Illuec mist nublesces et nues</i>
(64)	1, 262	Illeuc mist foudres <i>et</i> broees	(7vb)	<i>Illuec mist foudres et borees</i>
(65)	1, 344	Ne le ciel qui tout coeure <i>et</i> serre	(8va)	<i>Ne le ciel, qui tout cueuvre et serre.</i>
(66)	1, 236	Selonc le soufflement dou uent Qui senfle <i>et</i> se trouble souent	(7vb)	<i>Qui s'enfle et se trouble souvent</i> <i>Selonc le souflement idou vent</i>

[Objets associés ou qualités associées]

(67)	1, 237	Estangs <i>et</i> fontaines fist puis Floeues courans <i>et</i> lacs <i>et</i> puis	(7vb)	<i>Estans et fontaines fist puis,</i> <i>Fleves corans et lacs et puis</i>
(68)	1, 232	Si fist estendre les campagnes Ingal la fist reonde <i>et</i> lee	(7va)	<i>Si fist estendre les champaignes.</i> <i>Egual la fist reonde et lee.</i>

Le schéma (a et b) et les termes d'une division : la ponctuation réapparaît au rejet, dès qu'une nuance de partage ou de division est perceptible dans la relation entre les termes coordonnés. L'emploi de la virgula dans l'édition du texte conforte une telle notion de répartition dans (69) et souligne la structure en chiasme des deux syntagmes, ainsi que leur double dépendance du verbe remist, elliptique dans les termes coordonnés.

(69) l. 247 .V. en remist el terre · a destre
Les .ij. / et les .ij. a senestre

(7vb)

Cinq en remist en terre · a destre
Les deux, et les deus a senestre,

Enfin, la ponctuation réapparaît, fondamentalement, lorsque les binômes, même synonymiques ou quasi-synonymiques, entrent en une série énumérative du type (a et b et c) (Buridant, 1980a : 35 ; voir, plus loin, § b.c).

b) Signes relationnels d'identité à valeur impressive

La conjonction *et* peut posséder dans certains contextes, dès le plus ancien français, une valeur impressive et emphatique, en vertu de laquelle elle devient un véritable connecteur additif (analogue aux expressions *et en plus*, *et de plus*, *et en outre*, *même*, *par surcroît*, du français contemporain).

b.a) Lucien Foulet (1928 : 287) parle du « sens très énergique » et de la « valeur adverbiale » que peut adopter *et* dans des exemples comme celui d'un locuteur qui exprime l'indignation : *J'en eusse aussi bonin markiét [...] Et n'a il as dés jué mie* [« Et de plus, et d'autre part, n'oubliez pas non plus qu'il n'a pas joué aux dés »]. La valeur adverbiale de *et* entraîne la postposition du sujet (cf., également, *et* adverbe de phrase, dans Buridant, 2000 : 553-554).

b.b) Gérald Antoine (1959) et Claude Buridant (1980a : 38) relèvent également une « valeur impressive marquée » dans le schéma (*et a et b*) du français, différent de la simple coordination (*a et b*) et parfois renforcé par *molt*, comme dans l'énoncé : *qui molt par fu et orgoillos et fier*. Ce type peut être élargi de deux à trois termes ou même davantage, avec une valeur d'emphase puissante. Une telle valeur impressive existe dès le plus ancien français : les Serments de Strasbourg (BnF lat. 9768, fol. 13rb) l'attestent dans la célèbre formule de Louis le Germanique prononcée en proto-français : *si salvarai eo · cist meon fradre karlo · et in ad iudha · et in cad huna cosa* · [« je sauverai mon frère Charles, ici présent, par aide *et*, en plus, en toute autre chose »]. Le point répété devant *et* souligne visuellement la valeur impressive de cette particule. En effet, Buridant (1980a : 39) nous confirme que, si un tel pouvoir d'insistance est utilisé stylistiquement, la ponctuation conforte la valeur impressive de *et*, au moins dans les chroniques françaises du XIII^e siècle analysées par lui-même. Par exemple : *Et quant il furent venus si fu molt blasmé durement . et de dames . et de demiseles . et d'uns et d'autres* (La Conquête de Constantinople, *ibid.*).

b.c) Une valeur impressive analogue est décelable chez notre scripteur dans les séries énumératives construites sous les schémas (*a et b et c*), (*et a et b et c*) (*a b et c*). Le *et* qui met en relation des segments de fonction équivalente acquiert le statut de connecteur pragmatique argumentatif grâce à une ponctuation marquée, qui infère une nuance d'insistance ou de relief sur la co-orientation de deux arguments¹⁵. Cette valeur marquée reste soulignée par l'emploi fréquent du *punctus planus*, du simple point, qui n'est pas le signe de ponctuation majoritaire dans ce manuscrit ; grâce à son caractère éminemment polysémique au Moyen Âge, il apparaît en alternance avec le signe majoritaire, la virgula. Ces deux signes ajoutent une valeur pragmatique à la particule *et*, lorsque celle-ci n'est pas une simple conjonction de coordination, mais un connecteur qui infère l'emphase sur l'addition.

¹⁵

C'est le même relief dans la connexion d'arguments co-orientés que nous trouvons dans l'usage du point actuel devant la conjonction de coordination. Exemple (70) : *J'aurais pu être chirurgien, moi aussi, pensa-t-il*. *Et posséder une voiture comme celles-là* (Simenon, Vac. Maigret, 1948, p. 7, cit. dans TLFi), que nous interprétons comme « et ainsi », « et encore », « et en plus posséder une voiture... ». Exemples en espagnol : (71) *Que nos ponga ocho, por ejemplo. Yo creo que con ocho habrá bastante. Y otra de vino*. (72) *Es una escandalosa. Y una repipi como la copa de un pino* (Sánchez Ferlosio, El Jarama, cité par Felisa Bermejo, 2004 : 7, dont nous adoptons la théorie, à partir de son analyse du connecteur pragmatique *y* en espagnol).

(73) l, 117	Peres . et fils . et esperis . (fol. 6vb)	<i>Peres et fils et esperis</i>
(74) l, 164	Terre . mers . et airs ce me semble (fol. 7ra)	<i>Terre et mer et air, ce me samble,</i>
(75) l, 167	Tout ierent ensamble confus Et mers / et terre / et airs et fus (fol. 7rb)	<i>Tuit erent ensamble confus Et mers et terre et airs et fus.</i>
(76) l, 1630	Cherubin . trone . Seraphin . Princeps . et dominacions . Poestes . les collegions Des uirtus . et puis des archangles Et li noeuimes est des angles (fol. 18rb)	<i>Cherubin, Trosne et Seraphin, Princes et Dominacions Poëstes, et Collegions Des Vertus, et puis les Archangles Et le noviesme ordre est des Angles.</i>
(77) l, 184	De la terre desseura lair Et mer de terre / et lair du feu (fol. 7rb)	<i>De la terre dessevera l'air, Et mer de terre, et l'air du feu</i>
(78) l, 243	El ciel a .v. zones assises Les .ij. sont a senestre mises Les .ij. a destre / et en mileu La quinte plus ardant de feu (fol. 7vb)	<i>Ou ciel a cinq zones assises : Les deus sont a senestre mises, Les deus a destre, et ou mileu La quinte, plus ardant de feu.</i>
(79) l, 3231	Roys du ciel / de terre / et de mer (fol. 29rb) Et roys dinfer / peut tant amer Qua lui se ueut chernelment ioindre	<i>Rois dou ciel, de terre et de mer, Et rois d'enfer, pot tant amer Qu'a lui se volt chernelment joindre</i>

La valeur impressive est tellement intense dans la liste des neuf types d'anges (occurrence 76), que le point est apparu exceptionnellement même en fin de vers, pratique inexistante ailleurs dans ce manuscrit.

L'emploi de signes différents pour deux cas identiques (dans 74 et 75), séparés seulement de quelques vers, n'est point étranger à la ponctuation médiévale. Selon un principe de variatio graphique en proximité, les signes de ponctuation peuvent alterner pour une même fonction lorsqu'ils sont employés dans un contexte proche. De la même façon que le principe rhétorique de variatio, comme recours dérivé de la repetitio, joue un rôle d'agrément dans la variation lexicale imposée par la correction stylistique actuelle, la variation graphique, outre une habitude des écritures médiévales, est un principe qui régit souvent le choix des signes de ponctuation¹⁶.

L'inférence d'emphase apparaît également dans la structure (a et b), lorsque le point précède et. C'est aussi le cas de l'occurrence (81), même si l'ordre des mots semble avoir été confondu par le copiste.

(80) l, 34	Si me doinst bien ceste matire Commenchier . et miex moiener (fol. 6ra-6rb)	<i>Si me doinst bien ceste matire Comencier, et mieux moienner.</i>
(81) l, 367	Angle estoient / or sont dyable Horrible / lait . mal et doutable (fol. 8vb)	<i>Angle estoient, or sont dyable Horrible, lait et mal doutable</i>
(82) l, 2388	Nouvellement auoit plantee La uigne . et la boichon temptee (fol. 23rb)	<i>Nouvelement avoit plantee La vigne, et la boïchon temptee,</i>
(83) l, 82	Hom raisonnables poet sauoir Que uoir dist / et bien li auctours (fol. 6va)	<i>Homs raisonnables puet sauoir Que bien dist, ce croi, li autours.</i>
(84) l, 67	Si com sainte eglise verra Que ie doi croire / et quil crera Qui autrement men reprendroit (fol. 6rb-6va)	<i>Si com sainte yglise voudra, Que croire doi ce qu'el croira. Qui autrement m'en reprendroit,</i>

Seul un effet d'insistance peut expliquer que deux quasi-synonymes coordonnés apparaissent articulés par une virgula, dans l'exemple (83).

Les occurrences (78) et (84) exemplifient le cas prototypique de la valeur pragmatique de la ponctuation à rôle purement visuel, qui l'emporte sur une quelconque notation de l'oral ou sur les

¹⁶ Nous postulons pour de nombreux cas de variation dans la ponctuation médiévale l'existence d'un principe volontaire de variatio graphique en proximité (Llamas-Pombo, 2009, 2011, 2016a, 2016b).

instructions pour la lecture vocalisée. Dans (78 : vers 245) et (84 : vers 68), la virgula structure le segment écrit et souligne un connecteur, mais ne peut noter un arrêt, une articulation ou une joncture phonétiques, parce que le vers octosyllabique impose une élision de la voyelle finale des mots *destre* et *croire* et leur fusion avec la particule *et* :

- (78) Les .ij. a *destre* / *et en* mileu
 [1]Les [2]deux [3]a [4]des [5] *tre et* [6]en [7]mi [8]leu
- (84) Que ie doi *croire* / *et quil* creera
 [1]Que [2]ie [3]doi [4]croi [5] *re et* [6]qu'il [7]cre [8]ra

Si la virgula marquait une quelconque articulation vocale, le <e> de *destre* serait prononcé et compterait une syllabe de plus. En somme, il existe une divergence entre la lecture orale du vers et une ponctuation qui témoigne de l'autonomie fonctionnelle de l'écriture. Il n'existe pas de correspondance totale entre les signes de ponctuation et les éléments supra-segmentaux, tout comme dans les ponctuations modernes¹⁷.

c) Signes relationnels à valeur énonciative

Comme nous venons de le constater, si, *au niveau de l'énoncé*, la conjonction de coordination et explicite une « addition », cette même particule fonctionne, *au niveau de l'énonciation*, comme connecteur pragmatique qui permet d'interpréter d'autres valeurs inférées du contexte et soulignées par l'usage de la ponctuation.

Les topogrammes renforcent également la particule *et*, lorsque celle-ci fonctionne au niveau de *l'énonciation* comme connecteur métadiscursif : elle remplit alors une fonction de régulation et de structuration du discours, en tant que marque de continuation ou de progression. Dès le plus ancien français, la graphie va distinguer cette valeur par l'emploi d'une ponctuation « forte » ; par exemple, le point suivi de majuscule dans les Serments de Strasbourg (exemple 85). Notre copiste emploie la virgula ou, de préférence, le point devant et énonciatif ; une « ponctuation forte » exprimée également par le paragraphus <¶>, lorsque le connecteur se situe au début du vers (exemple 90). Notons que la ponctuation de l'éditeur comporte aussi une virgula dans ces contextes.

- | | | |
|------|--|--|
| (85) | [...]
Ino quid il mialtre
si fazet . Et abludher nul plaid nunquam
prindrai qui meon uol cist meon fradre
karle in damno sit .
(Ms. BnF, lat. 9768, fol. 13rb)
[« ... Qu'il en fasse autant pour moi. Et avec Lothaire, je ne prendrai jamais aucun accord qui soit, par ma volonté, au préjudice de mon frère Charles ici présent... »] | [...]
In o, quid il mi altre-
si fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam
prindrai qui, meon vol, cist meon fradre
Karle in damno sit.
(La transcription modernisée est aussi nôtre) |
|------|--|--|

- | | | |
|-------------|---|---|
| (86) 1, 98 | Ouides en sa <i>commençaille</i>
Appelle en plurer dieus . <i>et</i> dist
Aidies dieu a faire ce dit (fol. 6va) | — <i>Ovides, en sa commençaille,</i>
<i>Apele en plusieurs dieus, et dit :</i>
<i>« Aidiez, dieus, a fere cest dit,</i> |
| (87) 1, 111 | .J. seuls creeres qui crea
Tout . <i>et</i> .ijj. personnes y a
Dune maïeste / dune substance (6vb) | <i>Uns seulz Crierres, qui cria</i>
<i>tout, et trois personnes y a</i>
<i>d'une maïesté, d'une essance</i> |

¹⁷ Bien évidemment, de nombreuses marques en milieu du vers correspondent à des pauses nécessaires dans la lecture vocalisée. C'est le cas de l'emploi du point, attesté chez notre scripteur, non pas en tant que signe simplement séquentiel, mais comme hiérarchiseur discursif (selon la terminologie de Dahlet, 2003 : 91). Dans l'occurrence (69), le point joue le même rôle distributif que le signe deux points actuel < : > : il répartit de part et d'autre le thème et le rhème, le « donné » et le « nouveau ». Il faut bien lire les deux vers tout en faisant des pauses : Cinq en remist el terre [pause] a *destre* les deux [pause] et les deux a *senestre*.

(88) 1, 297	Dieus mist signes u firmament [...] Et les estoilles ensement Et les fourmes des damedieus Qui sont perdurable / <i>et</i> vault dieus Mettre en lair les oisiaus uolages (fol. 8rb)	<i>Dieus mist signes ou firmament, Et les estoilles ensement, Et les formes des damedieus, Qui sont pardurable, et vault Dieus Metre en l'air les oisiaux volages ;</i>
(89) 1, 1670	Cest les .iiij. / <i>et</i> vont ordenant Leurs offices / <i>et</i> leurs mestiers (fol. 18va)	<i>C'est les quatre, et vont ordenant Lor offices et lor mestiers,</i>
(90) 1, 369	Et la terre vaine <i>et</i> Vuide iere ¶ Et tenebres de <i>grand</i> maniere lerent sour la face dabisme Et lesperis de dieu meisme Estoit portes dessus les iaues (fol. 8vb)	<i>Et la terre vaine et vide iere Et tenebres de grant maniere lerent sor la face d'abisme, Et l'esperis de Dieu meisme Estoit portez dessus les eaux</i>
(91) 1, 393	Mist v / ciel .ij. grans luminaires Dont li solaus qui est maires Luist de iour / <i>et</i> la lune est mendre Qui de nuit doit sa clarte rendre (fol. 8vb-9ra)	<i>Mist ou ciel deus grans luminaires, Dont li solaus, qui est li maires, Luist de jours, et la lune est mandre, Qui de nuis doit ses rais expandre</i>

Les autres connecteurs qui relancent la narration se présentent également souvent ponctués, lorsqu'ils se trouvent au milieu du vers :

(92) 1, 311	Lors fu fais hom / <i>si</i> fu doubtance Selonc le paiene creance (fol. 8rb)	<i>Lors fu fais homs, si fu doutance Selonc la paiene creance,</i>
(93) 1, 217	Que la terre est auironnee De mer . <i>apres</i> est ordenee La pellete tenure <i>et</i> deugie (fol. 7va)	<i>Que la terre est avironnee De mer. Apres est ordenee La pelete tenve et deugie</i>

2. 2. Signes d'énonciation ou signes polyphoniques

Les topogrammes à fonctionnement polyphonique (Anis, 2004 : 9) ou *punctuation d'énonciation* (dans la terminologie de Dahlet, 2003 : 85) signalisent tout ce qui relève d'un décrochage énonciatif : les discours rapportés réels ou virtuels, la modalité interrogative ou exclamative et la mise en valeur de segments déterminés.

2.2.1. Marques de la modalité énonciative

Le punctus interrogativus <˙> est employé dans ce manuscrit pour marquer la modalité interrogative, en tant que renfort visuel des morphèmes qui introduisent les questions, mais à peine un énoncé interrogatif sur cinq se trouve ponctué dans la narration du Livre premier de l'Ovide moralisé ; le cadre pré-standardisé de la ponctuation médiévale permet une telle « inconstance », mais ce manque de systématisme n'empêche pas l'usage fort pertinent qui y est fait de ce signe de ponctuation.

(94) 1, 2330	Si dist que nous nous deschaignons De quel chaint ˙ certes des loiens Des uilains pechies ancijens (fol. 23ra)	<i>Si dist que nous nous desceignons. De quel chaint ? Certes, des liens De vilains pechiez anciens</i>
--------------	--	---

Le signe peut apparaître au milieu du vers, comme dans (94), mais il est employé de préférence lorsqu'une même question s'étend sur plusieurs vers, comme dans (95), interrogation rhétorique de la voix narrative en contexte monologal, ou bien dans (96) en contexte dialogal¹⁸.

¹⁸ Les passages dialogués de l'Ovide moralisé présentent logiquement un plus grand nombre de questions et une plus grande fréquence du punctus interrogativus ; c'est notamment le cas des récits de Piramus et Tisbé et de Philomena (cf. Llamas-Pombo, 2001).

(95) I, 88	Quel corps ert il dont dieus deust ♪ Fourme traire au commencement ♪ (fol. 6va)	<i>Quel cors iert il dont Dieus deüst</i> <i>Forme traire au comencement ?</i>
(96) I, 2003	Homme ne femme / foible / u fort Fors nous .ij. / pour dieu quel confort Ne quele contenance eusses ♪ Se tu sans moi remese fusses ♪ Et iou fusse peris en mer ♪ (fol. 20vb)	<i>Home ne feme, foible ou fort</i> <i>Fors nous deux. Pour Dieu, quel confort</i> <i>Ne quel contenance eüssiez,</i> <i>Se sans moi remese fussiez,</i> <i>Et je fusse peris en mer !</i>
(97) VI, 3119	Dites moi u laues laissie ♪ (fol. 195vb)	<i>Dites moi ou l'avez leissie. » —</i>
(98) VI, 3028	Fel don ne plevis tu au roy ♪ Que tu honneur me porteroies ♪ Et qua lui me remeneroies Saine et haitie en mon pais (fol. 195ra)	<i>Fel, don ne plevis tu au roi</i> <i>Que tu enor me porteroies</i> <i>Et que a lui me ramanroies</i> <i>Sainne et heitiee an mon pais ?</i>

L'usage fait par le copiste du punctus interrogativus témoigne d'un effort de lisibilité spécialement efficace lors d'une lecture orale directe du texte et constitue un échelon remarquable dans l'histoire du point d'interrogation en français. D'après la théorie de la ponctuation, une séquence est tout « constituant de texte délimité à gauche et à droite par deux signes » et la portée *d'un signe* détermine quel segment de texte écrit est affecté par tel ou tel signe. Dans les cas des marqueurs interactifs < ! > et < ? > qui portent sur l'ensemble d'une phrase, la délimitation de la portée n'est pas toujours aisée en français moderne : « les énoncés complets interrogatifs ou exclamés posent la question de l'ouverture voire la fermeture du segment » (Dahlet, 2003 : 25, 28, 34). En effet, en l'absence d'un signe ouvrant, la séquence interrogative en français est parfois ambiguë pour le lecteur et demande une relecture de la séquence, insuffisance qui a été notée aussi bien dans la théorie orthographique du français que dans le champ de sa didactique, notamment, dans le domaine hispanophone, par contraste avec la norme espagnole établie dès le XVIII^e siècle par l'Académie Espagnole, qui régit un double signe ouvrant-fermant. Exemple : ¿qué hora es?, [« quelle heure est-il ? »].

Le français médiéval s'est essayé à un marquage graphique de l'interrogation qui tend à éviter une telle ambiguïté, sinon par le moyen d'un signe ouvrant-fermant, au moins à l'aide d'un signe répété en marge, qui renforce la modalité déjà exprimée par les seuls moyens linguistiques (morphèmes énonciatifs, inversion verbe-sujet, etc.)¹⁹. Dans les exemples (95) et (96), le lecteur peut percevoir « à première vue » pour le premier, où commence l'énoncé interrogatif et, pour le second, quelle en sera sa portée.

Dans l'occurrence (98), on peut constater que c'est au début de l'énoncé interrogatif que le signe de ponctuation est le plus utile pour orienter correctement la lecture interrogative d'un passage de quatre vers ; un seul signe en fin d'énoncé serait moins efficace pour une telle fonction ; ainsi, ayant accompli une instruction de lecture en tête de l'énoncé, il peut être négligé dans la proposition finale. Dans (96), l'éditeur a interprété un énoncé exclamatif là où notre scripteur semblerait clairement avoir lu une interrogation. Toujours est-il que le punctus interrogativus permet également de marquer — bien que de façon non systématique — la modalité exclamative des interjections :

¹⁹

Le même procédé a été décrit par Maria Careri (1989) dans un chansonnier provençal du XIV^e siècle.

(99) I, 1574	¶ Ha ¶ diéus que de tels leux sont hor (fol. 17 vb)	<i>Ha, Dieus, com de telz leus sont ore !</i>
(100) I, 3593	Las dolens / las chetis se claime Pour sa fille yo que tant aime La uache acole estroitement Si dist las ¶ com ua maïsement (fol. 31vb)	<i>Las chetif, las dolens se claimme, Pour sa fille Yo, que trop aime ; La vache acole estroitement, Si dist : « Las, ce vait malement !</i>
(101) IV, 1084	Lune ¶ fontaine ¶ pres ¶ mouriers ¶ <u>nuis pale</u> ¶ Qui ensengne me feis male Quand fui issue de la sale · oies · (fol. 101rb)	<i>Lune, fontaine, prez, moriers Nuit pale, Qui enseigne me feïs male, Quant sui issue de la sale, Oiez !</i>

Le punctus interrogativus médiéval marque essentiellement un changement de modalité énonciative ; celle-ci peut être premièrement l'interrogation et deuxièmement l'exclamation, mais dans un troisième cas, la graphie médiévale ne marque qu'un simple changement de modalité qui reste à être interprété par le lecteur. C'est le cas de l'occurrence (102) en contexte de discours direct, où il est difficile de déterminer si le punctus concerne l'interrogation (A quoi pend cils ars a ton col, enfes ?, di !) ou l'apostrophe et l'injonction (A quoi pend cils ars a ton col ? Enfes, di !).

2.2.2. Ponctuation d'énonciation

Le dédoublement des voix narratives caractéristique de l'Ovide moralisé trouve un certain corrélat dans le système de ponctuation des premiers folios du manuscrit. Le signe deux points horizontaux < . . > est réservé aux transitions entre les explications du copiste sur la structure du livre et la voix auctoriale.

Le volume commence par une présentation faite par le scripteur, qui précède sept pages de table des matières, après lesquelles sa prise de parole pour les indications de structuration se trouve « guillemetée » par le double point (« ici finit la liste des chapitres ») :

(103)	En ce volume sont sept liures du commentement de Ouide le grand (fol. 2ra)	
	[Table des matières, du fol. 2ra au fol. 5rb]	
	ne preist autre fomme . . Ci finent li capitle . . (fol. 5rb)	

Un bref incipit au folio 5v présente une première distinction graphique entre la voix du copiste, celle du traducteur ou auteur de l'adaptation médiévale des Métamorphoses et celle d'Ovide, auteur des Métamorphoses.

(104)	Chi commence li proemes du translateur dusques a celi partie u il dist . . Or voel commenchie ma matire . . Et la fine dis proemes Si y commence li premiers liures de Ouide le grand a celi part u il dist . . Mes coeurs voel dire (fol. 5v)	[COPISTE] [TRANSLATEUR] [COPISTE] [OVIDE] (Cette transcription notée et ponctuée est nôtre)	<i>Ci commence li proemes du translateur dusques a celi partie u il dist : « Or voel commenchie ma matire ». Et la fine dis proemes, si y commence li premiers livre de Ovide le Grand a celi part u il dist : « Mes coeurs voel dire »</i>
-------	--	---	---

Un peu plus loin, le point < . > en alternance avec la virgula </> séparera, en écho, la voix du traducteur et la voix citée d'Ovide :

(105) 71	<p>Or uoel <i>commenchie</i> ma matire Ouides dist . mes coers uoet dire Les fourmes qui mpees furent En nouviaus corps / aucun qui durent Lauteur espondre <i>et</i> declairier Sentrement del empirier De lauteur reprendre <i>et</i> desdire Disant que li auteurs uoet dire Les corps qui en fourmes nouuelles Furent mue . mais tels fauelles Ne doivent audience auoir</p>	<p>[TRANSLATEUR] <i>Or voel commencer ma matire.</i> <i>Ouides dist</i> [OVIDE] « <i>Mes coers voet dire</i> <i>les fourmes qui mpees furent</i> <i>en nouviaus corps</i> » [TRANSLATEUR] <i>Aucun qui durent</i> <i>l'auteur espondre et declairier</i> <i>s'entremisent de l'empirier,</i> <i>de l'auteur reprendre et desdire</i> <i>disant que li auteurs voet dire :</i> [OVIDE] « <i>Les corps qui en fourmes nouuelles</i> <i>Furent mue</i> ». [TRANSLATEUR] <i>Mais tels fauelles</i> <i>ne doivent audience auoir.</i></p>
	(fol. 6va)	(Cette transcription notée et ponctuée est nôtre)

3. CONCLUSIONS

Afin de décrire les distinctions linguistiques matérialisées par la ponctuation du copiste d'un manuscrit de l'Ovide moralisé daté de 1356, nous avons utilisé les notions et les catégories des approches pragmatique-énonciatives de la ponctuation actuelle. Elles se sont avérées pertinentes, dans la mesure où elles nous ont permis de classer une série de tendances graphiques, qui démentent l'irrégularité ou l'arbitraire souvent attribués aux ponctuations du Moyen Âge. En particulier :

a) La ponctuation est établie par ce scripteur avec une certaine marge de variation graphique : la virgula, signe majoritaire, peut alterner avec le point dans certaines fonctions séquentielles. Or cette possibilité d'alternance des signes ne constitue pas un cas de négligence graphique, car leur usage révèle une compréhension très nette de structures linguistiques de la part du scripteur.

b) Le traitement graphique donné à la conjonction et recouvre des distinctions sémantiques inconnues de la ponctuation moderne, mais observées également dans des chroniques médiévales en prose : à savoir, la distinction par la ponctuation des différents degrés de cohésion entre les termes coordonnés. En outre, la ponctuation souligne clairement l'usage de *et* comme connecteur du discours.

c) Les tâtonnements dans l'usage du punctus interrogativus font preuve du principe de lisibilité qui régit la ponctuation du manuscrit.

d) Tout cela implique que nous ne pouvons pas séparer radicalement la ponctuation du vers et la ponctuation de la prose du français médiéval, en tant que systèmes ou normes différents ; au-delà du simple renfort de l'unité de versification, la ponctuation du vers peut présenter des fonctions aussi intéressantes pour l'histoire de la ponctuation française que les textes en prose.

e) Les signes de ponctuation, en tant qu'instructions de lecture, peuvent fournir des indications qui facilitent la lecture orale, marquant les lieux de pauses ou de structures intonatives interrogatives ; une partie des signes restent ainsi liés à l'oralité. Mais la ponctuation médiévale connaît également des usages de discrimination visuelle sans correspondance avec des éléments suprasegmentaux. Tout comme dans la ponctuation moderne, certains signes fournissent des valeurs pragmatiques et sémantiques exclusivement pour l'œil.

f) Le copiste du Ms. BnF 24305 se révèle être un professionnel de l'écriture très attentif au sens des vers qu'il inscrit sur la page, dont l'abondante ponctuation imprime une interprétation linguistique dans les énoncés. Si ses habitudes dans l'ars punctandi coïncident avec celles qui ont pu être décrites dans les textes en prose, c'est parce que, au-delà de la variation graphique caractéristique du contexte prénormatif du Moyen Âge, il existait une régulation de la ponctuation, nécessaire afin d'être reconnue par une communauté de lecteurs.

Lire de nos jours les mêmes signes manuscrits qui aidaient les lecteurs du XIV^e siècle, c'est une

façon de redonner du pouls et du présent au livre médiéval.

Elena LLAMAS-POMBO
Universidad de Salamanca - IEMYR

4. BIBLIOGRAPHIE

- Anis, J., 1983, « Pour une graphématique autonome », *Langue française*, 53 : J. Anis (dir.), *Le signifiant graphique*, p. 31-44.
- Anis, J., 1988, (J.-L. Chiss et J. Puech, coll.), *L'écriture. Théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Anis, J., 2004, « Les linguistes français et la ponctuation », *L'information grammaticale*, 102, p. 5-10.
- Antoine, G., 1959-1962, *La coordination en français*, 2 vols., Paris, éditions d'Artrey [Réimpression : Caen, Minard, 1996].
- Arrivé, M., 1988, « Ponctuation : grammaire, énonciation », dans G. Maurand (éd.), *Nouvelles recherches en grammaire. Actes du Colloque d'Albi*, « Langages et signification », Toulouse, p. 99-116.
- Bermejo, F. (2004), « Funciones del conector pragmático y en la conversación (Corpus analizado: diálogos de El Jarama de R. Sánchez Ferlosio) », *Artifara: Revista de lenguas y literaturas ibéricas y latinoamericanas*, 4, p. 1-32, <<http://www.cisi.unito.it/artifara/rivista4/testi/conector.asp>>
- Boer, C. de, (éd.), 1915-1920, *Ovide moralisé. Poème du commencement du quatorzième siècle publié d'après tous les manuscrits connus*, Tomes I et II, Amsterdam, Johannes Müller.
- Boucheron-Pétillon, S., 2003, *Les détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, « Bibliothèque de l'information Grammaticale », Louvain-Paris, Peeters.
- Bruthiaux, P., 1993, « Knowing when to stop: investigating the nature of punctuation », *Language and Communication*, 13 (1), p. 27-43.
- Buridant, C., 1980a, « Le strument et ses rapports avec la ponctuation dans quelques textes médiévaux », dans A.-M. Dessaux-Berthonneau (éd.), *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 13-53.
- Buridant, C., 1980b, « Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Âge au XVII^e siècle », *Bulletin du Centre d'analyse du discours*, 4, p. 5-79.
- Buridant, C., 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- Careri, M., 1989, « Interpunzione, manoscritti e testo. Esempi da canzonieri provenzali », *Miscellanea di studi in onore di Aurelio Roncaglia*, Modena, Mucchi, p. 351-369 [1^e édition dans *Cultura neolatina*, 41, 1986, p. 23-41].
- Careri, M., Fery-Hue, F., Gasparri, F., Hasenohr, G., Labory, G., Lefèvre, S., Leurquin, A.-F. et Ruby, Ch., 2001, *Album de manuscrits français du XIII^e siècle. Mise en page et mise en texte*, Rome, Viella.
- Carroll, R., Peikola, M., Salmi, H., Varila, H.-L., Skaffari, J. et Hiltunen, R., 2013, « Pragmatics on the page. Visual text in late medieval English books », *European Journal of English Studies*, 17 (1), p. 54-71.
- Catach, N., 1980, « La ponctuation », *Langue Française*, 45, La ponctuation, p. 16-27.
- Catach, N., 1994, *La ponctuation (histoire et système)*, « Que sais-je ? », Paris, PUF.
- Cavagna, M., Gaggero, M. et Greub, Y., 2014, « La tradition manuscrite de l'Ovide Moralisé. Prolégomènes à une nouvelle édition », in *Romania*, 132, p. 176-213.
- Cerquiglini, B., 1981, *La parole médiévale. Discours, syntaxe, texte*, Paris, éditions de Minuit.
- Conte, R. et D. Parisi, 1979, « Per un'analisi di segni di punteggiatura con particolare riferimento alla virgola », dans D. Parisi (éd.), *Per una educazione linguistica razionale*, Bologne, il Mulino, p. 364-385.
- Contreras, L., 1994, *Ortografía y grafémica*, Madrid, Visor.
- Dahlet, V., 1998, « La ponctuation et les reprises de l'indicible », *Linx*, 10, *L'indicible et ses marques dans l'énonciation*, p. 21-29, <<http://linx.revues.org/952>>
- Dahlet, V., 2002, « A pontuação e sua metalinguagem gramatical », *Estudos da Linguagem*, 10, Belo Horizonte, Faculdade de Letras da UFMG, p. 29-41.
- Dahlet, V., 2003, *Ponctuation et énonciation*, Guadeloupe, Ibis Rouge éditions.

- Dahlet, V., 2006, *As (man)obras da pontuação: usos e significações*, São Paulo, Associação Editorial Humanitas.
- Fayol, M. et H. Abdi, 1990, « Ponctuation et connecteurs », dans M. Charolles, S. Fischer et J.-H. Jayez (éds), *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, p. 167-180.
- Figueras Bates, C., 1999a, « La semántica procedimental de la puntuación », *Espéculo. Revista de Estudios literarios*, 12, <<http://www.ucm.es/info/especulo/numero12/puntuac.html>>
- Figueras Bates, C., 1999b, « Puntuación y conectores causales », *Espéculo. Revista de estudios literarios*, 13, <https://pendientedemigracion.ucm.es/info/especulo/numero13/puntu_cc.html>
- Figueras Bates, C., 2001, *Pragmática de la puntuación*, Barcelona, Octaedro EUB.
- Figueras Bates, C., 2014, « Pragmática de la puntuación y nuevas tecnologías », *Revista Normas*, 4, p. 135-160, <<http://diposit.ub.edu/dspace/handle/2445/61563?mode=full>>
- Figueras Bates, C., 2016 (à paraître), « Pragmática de la puntuación en la comunicación mediada por ordenador », dans M. Giammateo, P. Gubitosi et A. Parini, (éds), *El español en la red. Usos y géneros de la comunicación mediada por computador*.
- Foulet, L., 1928, *Petite syntaxe de l'ancien français*, 3^e éd. Paris, Champion [Réimpression, 1980].
- Gotti, M. et Maci, S., 2011, « Communicating Attitudes and Values through Language Choices: Diatopic and Diastratic Variation in Mary Magdalene in MS Digby 133 », dans P. Pahta et A. H. Jucker, (éds), *Communicating Early English Manuscripts*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 55-68.
- Hagège, C., 1986, *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard.
- Hubert, Ph.-M., 1970, « Corpvs stigmatologicvm minvs », *Archivvm Latinitatis Medii Aevi*, 37, p. 5-171.
- Illic, I. 1991, *Du lisible au visible. Sur l'Art de lire de Hugues de Saint-Victor*, Paris, Cerf.
- Jung, M.-R., 1996, « Les éditions manuscrites de l'Ovide moralisé », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte = Cahiers d'histoire des Littératures Romanes*, 20, p. 251-274.
- Kennedy, E., 1970, « The Scribe as Editor », *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à J. Frappier*, Genève, Droz, vol. 1, p. 523-531.
- Lavrentiev, A. (2009). *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII^e au xv^e siècle*, Thèse doctorale, Lyon, Ecole Normale Supérieure, <<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00494914/>>
- Llamas-Pombo, E., 1996a, « Contribución a la historia de la puntuación medieval francesa », *Escritura y oralidad en los Ovidiana franceses del siglo XII*, Thèse doctorale, Université de Salamanque (Espagne), p. 241-407.
- Llamas-Pombo, E., 1996b, « Ecriture et oralité : ponctuation, interprétation et lecture des manuscrits français de textes en vers (XIII^e-XV^e s.) », dans E. Alonso, M. Bruña et M. Muñoz, *La linguistique française : grammaire, histoire et épistémologie*, Séville, Grupo Andaluz de Pragmática, vol. 1, p. 133-144.
- Llamas-Pombo, E., 2001, « La ponctuation du vers dans un manuscrit du XIV^e siècle », *Liaisons-HESO/AIROÉ*, 32-33 : Usages graphiques, normes et ponctuation, p. 151-171, <<https://www.academia.edu/5605313/>>
- Llamas-Pombo, E., 2007, « Réflexions méthodologiques pour l'étude de la ponctuation médiévale », dans A. Lavrentiev (éd.), *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français. Ponctuation, segmentation, graphies*, Chambéry, Université de Savoie, p. 11-48.
- Llamas-Pombo, E., 2008, « Ponctuer, éditer, lire. Etat des études sur la ponctuation dans le livre manuscrit », *Syntagma. Revista del Instituto de Historia del Libro y de la Lectura*, 2, San Millán de la Cogolla, Cilengua, p. 129-171.
- Llamas-Pombo, E., 2009, « Variación gráfica y secuenciación de la palabra en manuscritos medievales hispánicos », dans P. M. Cátedra (dir.), *Los códices literarios de la Edad Media. Interpretación, historia, técnicas y catalogación*, San Millán de la Cogolla, Cilengua - Instituto de Historia del libro y de la lectura, p. 225-257.
- Llamas-Pombo, E., 2011, « Variatio delectat. Variation graphique et écriture du nom propre dans Le Roman de la Rose, manuscrits des XIV^e et XV^e siècles », dans D. M^a González-Doreste et M^a del P. Mendoza-Ramos (dirs.), *Nouvelles de la Rose. Actualité et perspectives du Roman de la Rose*, La Laguna, Servicio de

publicaciones de la Universidad de la Laguna, p. 183-208.

- Llamas-Pombo, E., 2015, « Ponctuer, éditer, dire. La ponctuation du discours dans l'écriture médiévale », dans J. M. López Muñoz (éd.), *Aux marges du discours. Personnes, temps, lieux, objets* (Actes du X^e Congrès International de Linguistique Française, Cadix, 27-29 novembre 2013), Limoges, Lambert-Lucas, p. 212-224.
- Llamas-Pombo, E., 2016a, (à paraître), « Administración y cultura escrita: manuscritos anglonormandos y manuscritos castellanos, siglos xii-xiv », dans A. Arizaleta et F. Bautista (éds), *Los modelos anglo-normandos en la cultura letrada en Castilla (siglos XII-XIV)*, Madrid, Casa de Velázquez.
- Llamas-Pombo, E., 2016b, « Le proverbe comme unité graphique autonome dans les manuscrits médiévaux », dans J.-C. Anscombe, B. Darbord et A. Oddo et C. Garcia de Lucas (dirs.), *La phrase autonome. Théorie et manifestations*, Bruxelles, Peter Lang, p. 113-145.
- Marchello-Nizia, Ch., 1978, « Ponctuation et "unités de lecture" dans les manuscrits médiévaux ou : je ponctue, tu lis, il théorise », *Langue Française*, 40, Grammaires du texte médiéval, p. 32-44.
- Marchello-Nizia, Ch., 2012, « écrire une nouvelle Grammaire historique du français à la lumière de l'histoire des descriptions de la langue », dans B. Colombat, J.-M. Four-nier et V. Raby (éds), *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives* (Actes du colloque international de Paris HTL/SHESL, 27-29 janvier 2011), Paris, Champion, <<http://www.unice.fr/bcl/rubrique137?lang=es>>
- Martin, H.-J. et Vézín, J., 1990, *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, éditions du Cercle de la Librairie – Promodis.
- Mazziotta, N., 2007, « Inconstance ou consensus ? Ponctuation et protase dans les chartes écrites en français à Liège avant 1271 », dans D. A. Trotter (éd.), *Actes du XXIV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romane*, vol. 2, Tübingen, Max Niemeyer, p. 225-238.
- Mazziotta, N., 2009, *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*, Tübingen, Max Niemeyer.
- Moore, C., 2011, *Quoting Speech in Early English*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Mora, F., Possamaï-Pérez, M., Städtler, Th. et Trachsler, R., 2011, « Ab ovo : les manuscrits de l'Ovide moralisé : naissance et survie d'un texte », *Romance Philology*, 65, p. 121-142.
- Mortara Garavelli, B., 2003, *Prontuario di punteggiatura*, Rome-Bari, Laterza.
- Nordahl, H., 1990, « Figure et formule », *Revue Romane*, 25 (2), p. 213-221.
- Polo, J., 1990, *Manifiesto ortográfico de la lengua española*, Madrid, Visor.
- Rabatel, A., 2006, « Pour une analyse énonciative et discursive de la ponctuation du discours direct "complet" en fin de phrase », *Neuphilologische Mitteilungen*, 2006, 107 (2), p.207-235, <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00371500>>
- Sánchez Iglesias, J., 2013, « Puntuación y conexión », dans J. M. Bustos Gisbert, (dir.), *Arquitectura. Fundamentos discursivos del texto escrito en español*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, p. 137-155.
- Simone, R., 1991, « Riflessioni sulla virgola », dans M. Orsolini et C. Pontecorvo (éds), *La costruzione del testo scritto nei bambini*, Firenze, La Nuova Italia, p. 219-231.
- Smith, J. et Kay, Ch., 2011, « The Pragmatics of Punctuation in Older Scots », dans P. Pahta et A.H. Jucker (éds), *Communicating Early English Manuscripts*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 212-25.
- TLFi = Trésor de la Langue française informatisé, ATiLF, <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>
- Tournier, C., 1980, « Histoire des idées sur la ponctuation, des débuts de l'imprimerie à nos jours », *Langue Française*, 45, La ponctuation, p. 28-40.
- Védénina, L. G., 1989, *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Paris, Peeters - Selaf.

Plus en fait uoir uoie . . . cans

(exemple 3)

tout estoit

est ma sours

(4) (16)

Pour plus à sa plaire qui torront

(20)

Sur ces corps fist assieger
 Les lair qui plus estoit legier

(21)

Leurs offices et leurs mestiers

(56)

S'en remist el terre . a destre
 Les .ij. et les .ij. a fenestre

(69)

Peres . et fils . et esperis .

(73)

Oudes en sa comencaille
 Appelle en plurer dieux . et dist
 Adieu dieu a faire ce dit

(86)

Quels corps est il dont dieux deust
 Pour me traire au commencement :

(95)

el dont ne plenis tu au Roy .
 ne tu honneur me porteroies .
 t qua lui me remencories
 ame et hantie en mon pais

(98)